



Département  
Du Lot

Communauté d'Agglomération  
du Grand Cahors

**PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT-MEDARD**

- Légende**
- Zonage**
- UA
  - UB
  - 1AU
  - A
  - Ap
  - N
  - Nc
- Prescriptions**
- Emplacement réservé
  - Plan de Prévention du Risque inondation du Lot Aval Vert et Masse
  - Elément de paysage à préserver au titre de l'art. L.123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
  - Patrimoine à préserver au titre de l'art. L.123-1-5-III-2° du Code de l'Urbanisme
  - Bâtiment pouvant changer de destination au titre de l'art. L.123-1-5-II-6° du Code de l'Urbanisme
  - Eléments de continuité écologique au titre de l'art. R.123-11 i du Code de l'Urbanisme
  - Trame bleue
  - Trame verte
  - Cours d'eau

**Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.123-1-5-V du Code de l'Urbanisme**

NUMERO	DESTINATION	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE INDICATIVE
1	Elargissement de la voie au Causse de Cahors (élargissement de 2 mètres)	Commune	265 m <sup>2</sup>
2	Création d'une liaison douce vers le lac Vert de Callas (largeur de 2,50 mètres)	Commune	870 m <sup>2</sup>
3	Création d'une liaison douce vers le lac Vert de Callas (largeur de 2,50 mètres)	Commune	2 120 m <sup>2</sup>
4	Sécurisation du carrefour entre la voie communale n°2 et la RD 5	Commune	660 m <sup>2</sup>
5	Sécurisation du carrefour entre la voie communale n°1 et la RD 811	Commune	4 300 m <sup>2</sup>

document graphique au 1/5000°

Atelier Sol et Cité  
Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL  
Urbanistes opaqu - Architectes d'opq  
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE  
Faubourg de Narçés - 46800 MONTLUZÉ  
Tél : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78  
E-Mail : contact@solcete.com